

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 14 mai 2021

COVID-19 : La vaccination accessible dès 18 ans à La Réunion

Sur la période de mai à juin, La Réunion réceptionnera 390 390 doses. Aussi, compte tenu des créneaux restant disponibles pour les prochains jours, l'ARS La Réunion ouvre dès ce jour la vaccination contre la Covid-19 à toutes les personnes de 18 ans et plus, anticipant la date annoncée du 24 mai.

Élargissement de la vaccination à la population générale à partir de 18 ans

De janvier à fin avril 2021, La Réunion a bénéficié de 121 875 doses de vaccin Pfizer.

Sur la même période, **81 473** Réunionnais ont reçu une première injection, et **38 088** réunionnais une seconde injection, soit la consommation de **119 561 doses**. Les doses réceptionnées ont donc pu être administrées.

De mai à juin 2021, La Réunion réceptionnera **390 390** doses ouvrant la possibilité d'un élargissement des publics éligibles à la vaccination.

Dès maintenant, toute personne âgée de 18 ans ou plus peut désormais se faire vacciner sur les créneaux de RDV disponibles, sans attendre le 24 mai.

En plus des médecins, pharmaciens et infirmiers volontaires en ville, 10 centres de vaccination ouverts du lundi au samedi accueillent sur rendez-vous les personnes souhaitant se faire vacciner :

- A Saint-Pierre (CHU Sud et aéroport de Pierrefonds)
- Au Tampon (Salle Raymond Lauret 14^{ème}),
- A Saint-Denis (CHU Nord et Nordev),
- A Saint-André (ex commissariat de Police),
- A Saint-Benoît (GHER)
- A Saint-Paul (CHOR et Salle polyvalente de l'Etang),
- A La Possession (Gymnase Gaston Dumesnil)

Extension des horaires des centres de vaccination en nocturne (jusqu'à 20h) durant ce week-end

Ce vendredi 14 mai et samedi 15 mai, 8 centres prolongent leurs horaires d'ouverture jusqu'à 20H00 :

- A Saint-Pierre (CHU Sud et aéroport de Pierrefonds)
- Au Tampon (Salle Raymond Lauret 14^{ème}),
- A Saint-Denis (CHU Nord et Nordev),
- A Saint-André (ex commissariat de Police),
- A Saint-Paul (CHOR et Salle polyvalente de l'Etang),

Les personnes souhaitant se faire vacciner sans plus attendre, et ne disposant pas d'un rendez-vous dans un centre, peuvent s'inscrire sur liste d'attente pour le jour même sur internet (www.sante.fr) dans le centre de leur choix. Elles seront appelées dans l'après-midi si des désistements libèrent des rendez-vous.

Comment se faire vacciner ? **Prenez RDV**

La vaccination se fait uniquement sur rendez-vous :

> Dans un des 10 centres de vaccination :

- par téléphone : **0262 72 04 04** (du lundi au samedi de 8h à 17h)
- sur internet : **www.sante.fr**

> **auprès des pharmaciens, médecins et infirmiers volontaires**

Documents à fournir :

- carte vitale ou attestation de droits,
- carte d'identité,

Un bon de transport pour les personnes vulnérables :

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer seules dans un centre peuvent bénéficier d'un bon de transport pour se rendre au centre de vaccination. Parlez-en à votre médecin !

Pour en savoir plus sur la vaccination à La Réunion, consultez le site internet de l'ARS :
<https://www.lareunion.ars.sante.fr/covid-19-ou-et-comment-se-faire-vacciner>